



Paris, le 25 mars 2011

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La Ville a aidé près de 30 000 Parisiens à retrouver du travail en 2010**

Le Comité Parisien pour l'Emploi s'est réuni le 24 mars 2011 à la Bourse du travail, sous la présidence de Christian Sautter, adjoint chargé de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale. A cette occasion, les résultats des actions soutenues par la Ville de Paris pour l'emploi des Parisiens ont été communiqués. Ces actions ont aidé près de 30 000 chômeurs parisiens à retrouver du travail en 2010.

Différents dispositifs complémentaires sont mobilisés pour aider les chômeurs parisiens à retrouver un emploi dans les meilleures conditions :

- le recrutement de personnes en contrat aidé a permis à 10 200 chômeurs de retrouver un emploi en 2010 ;
- les Forums pour l'Emploi que la Ville de Paris organise chaque année ont permis 6 322 recrutements. Le prochain forum, qui se destine aux jeunes à la recherche d'un premier emploi, se tiendra le 31 mars 2011 à la Cité des Métiers ;
- les cinq Missions Locales parisiennes ont permis à 6 330 jeunes de trouver un emploi ;
- l'Economie sociale et solidaire a créé 3 150 emplois ;
- les six Maisons des Entreprises et de l'Emploi ont aidé 2 029 Parisiens à trouver ou retrouver du travail.

Le taux de chômage à Paris s'établit à 8.7% de la population active, soit 0.6 point en dessous du taux national. Paris comptait, au 31 janvier 2011, 113 620 chômeurs.

Le Comité Parisien pour l'Emploi réunit les élu(e)s de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France, les représentants de l'Etat, les représentants des sept Unions départementales syndicales représentatives, les représentants des organisations patronales et des chambres consulaires.

#### **Les contrats aidés**

Ils sont destinés aux Parisiens sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, allocataires ou non de minima sociaux. Ces contrats de droit privé sont établis pour 6 mois et peuvent, sous certaines conditions, être renouvelés par période de 9 mois dans la limite maximale de 24 mois. Le contrat prévoit des actions de formation sur le temps de travail, ainsi que des actions d'accompagnement (bilans professionnels, entretiens individuels d'orientation).

### **Les Forums pour l'Emploi**

Le forum « **Paris de la diversité et du premier emploi 2011** » se tiendra le **31 mars 2011** à l'espace Condorcet de la Cité des Sciences de la Villette. Plus de 200 entreprises seront présentes pour proposer des offres immédiates de recrutement. Les jeunes pourront s'informer, déposer leur CV et prendre des contacts en vue d'entretiens d'embauche.

Le forum « **Jeunes diplômé(e)s de l'enseignement supérieur** » se tiendra au CentQuatre, 104, rue d'Aubervilliers / 5, rue Curial (19e) le **16 juin 2011**.

Les 6 et 7 octobre 2011, le forum « **Paris Pour l'Emploi 2011** » aura pour objectif d'accueillir plus de 400 entreprises ayant des postes à pourvoir immédiatement.

Le 1er décembre se tiendra la deuxième édition du forum « **Paris de l'expérience et de l'emploi des seniors** ».

### **Les Missions Locales**

Ces lieux sont destinés aux Parisiens de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés. Dans ces lieux d'accueil et d'écoute, des équipes compétentes les renseignent et réfléchissent avec eux à leur orientation. Un conseiller assure un suivi social et professionnel sur mesure tout au long du parcours d'insertion. Il peut également aider à résoudre des problèmes urgents de logement, de santé ou financiers.

En 2010, grâce aux Missions Locales, 6 330 jeunes ont signé un contrat de travail, 897 un contrat d'apprentissage et 3 971 ont eu accès à une formation.

### **L'économie sociale et solidaire**

L'économie sociale et solidaire est un secteur économique à part entière. En France, il représente 10% de l'emploi privé et 12% du Produit intérieur brut (P.I.B.). Le secteur de l'économie sociale et solidaire crée des emplois, mais pérennise également des activités à fort intérêt social : le service aux personnes, la préservation de l'environnement, la maîtrise des énergies, le commerce équitable, l'insertion par l'activité économique, le recyclage de déchets... Ce secteur crée des emplois par l'insertion des publics éloignés de l'emploi, par le financement de structures locales d'insertion par l'activité économique (SIAE) et par la création d'entreprises solidaires.

### **Les Maisons des Entreprises et de l'Emploi**

Dans le labyrinthe des démarches obligatoires à effectuer et des aides à mobiliser, un lieu offre aux Parisiens un suivi personnalisé de leur projet professionnel.

Il existe six Maisons des Entreprises et de l'Emploi (MdEE) implantées dans la capitale et desservant l'ensemble des demandeurs d'emploi parisiens dans une optique de service, d'échange et de proximité. Ces espaces d'information et de conseil sur les dispositifs d'aide à l'emploi ou à la création d'entreprises dans la capitale proposent :

- un accueil individualisé et une orientation,
- des sessions de pré-recrutement par secteur et par métier,
- un accès gratuit à Internet et des formations,
- une aide à la création d'entreprise.

### **Contact presse**

Giles Spence : 01 42 76 49 61 / [giles.spence@paris.fr](mailto:giles.spence@paris.fr)